

L'accueil du jeune enfant au 31 décembre 2021

Au 31 décembre 2021, la Caisse d'allocations familiales (Caf) de La Réunion comptait 286 126 allocataires, un effectif en hausse de +0,6 %. Au total, le nombre de personnes couvertes par les prestations s'élève à 665 631 (cf. tableau 1).

Durant l'année, 147 844 allocataires ont pu bénéficier d'une aide liée à l'accompagnement des familles (soit une légère baisse annuelle de -0,3 %). Ils représentent plus de la moitié (51 %) des allocataires de la Caf (cf. tableau 1).

Un nombre d'enfants de moins de 3 ans en légère hausse

En 2021, le nombre d'enfants présents (ouvrant droit ou non à une prestation de la Caf) s'élevait à 284 654 contre 285 164 en 2020. Parmi ces enfants, 79 946 étaient âgés de moins de 6 ans et 38 961 de moins de 3 ans (soit environ 14 % des enfants présents). Un effectif en très légère progression depuis un an, de +0,1 % (cf. tableau 1).

La répartition des enfants de moins de 3 ans est inégale sur l'ensemble du département : la proportion d'enfants est plus forte dans le Nord et Nord-Ouest de l'île (cf. carte 1). Elle est en revanche plus faible dans certaines communes de l'Est et du Sud de l'île. Le plus grand nombre d'enfants de moins de 3 ans résident dans la commune de Saint-Denis (soit 6 559 enfants).

Le nombre de naissances enregistrées pour l'année 2021 s'élevait à 12 721 (cf. tableau 1). Dans 50 % des cas, la mère était âgée entre 25 et 34 ans, et environ un quart de moins de 25 ans. Le nombre d'enfants nés d'une mère âgée de moins de 20 ans s'élevait à 562, dont 117 enfants nés d'une mère mineure (en baisse de -11,4 %).

Un quart des allocataires sont des monoparents

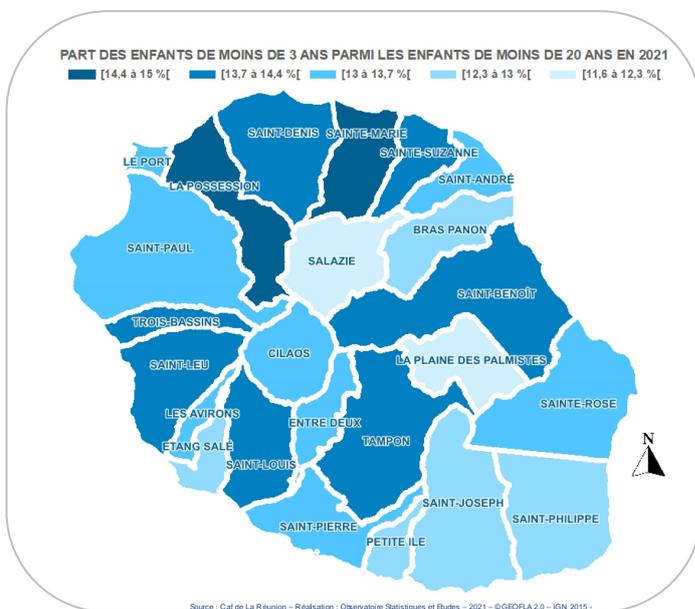
La part des couples dans la population allocataires Caf s'élève à 33 %, celle des foyers monoparentaux à 24 % et enfin, celle des allocataires isolés sans enfant à 43 % (cf. graphique 1). Au final, à la Caf, près d'une famille allocataires sur deux est une famille monoparentale, avec à sa tête principalement une femme.

En un an, le nombre de personnes isolées a augmenté de +2 % (soit +2400 allocataires) et celui des couples (avec ou sans enfants) a baissé, respectivement de -0,8 % et -0,6 %. Le nombre des monoparents est resté stable (+0,04 %).

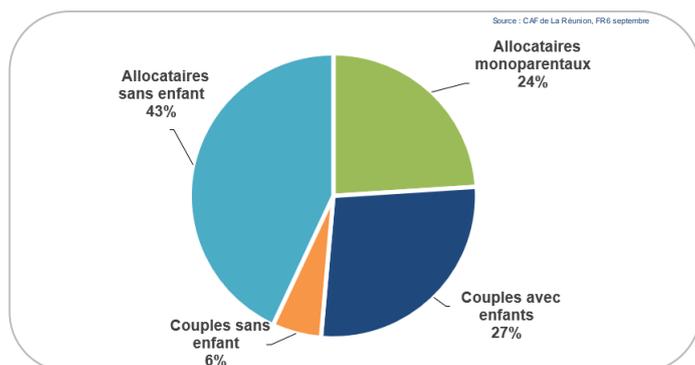
ANNEE	2020	2021	évolution
Effectifs Allocataires	284 426	286 126	0,6%
Population couverte	665 442	665 631	0,03%
Nombre bénéficiaires aide à la famille	148 316	147 844	-0,3%
Nombre de familles CAF¹	147 605	147 020	-0,4%
Nombre de familles monoparentales CAF	68 588	68 615	0,04%
Nombre de naissances*	12 650	12 721	0,6%
Enfants à charge de moins de 3 ans	38 925	38 961	0,1%
Enfants à charge de moins de 6 ans	80 241	79 946	-0,4%
Enfants nés de mères mineures	132	117	-11,4%

¹ au sens des prestations familiales - * données estimées

Tableau 1. Effectifs allocataires et évolution annuelle



Carte 1. Répartition des enfants de moins de 3 ans sur le territoire



Graphique 1. Situation familiale des allocataires de la Caf

¹ La capacité théorique pour les modes de garde formels correspond à une estimation des places offertes aux enfants de moins de 3 ans à un instant donné. Pour la calculer, il convient donc de connaître les places mises à disposition pour les enfants de cette tranche d'âge par les assistants maternels, les EAJE, les salariés à domicile. Cet indicateur comptabilise des places d'accueil à un instant donné, et non des enfants gardés. En résumé, l'indicateur est le rapport entre l'offre d'accueil globale en nombre de places et la demande potentielle, à savoir le nombre d'enfants de moins de 3 ans sur le territoire. Le nombre d'enfants de moins de 3 ans a été approché dans ce travail par le nombre d'enfants de moins de 3 ans présents Caf (au sens de la législation familiale - soit 38 961 enfants de moins de 3 ans CAF).

² Dans la mesure où il n'est pas possible d'évaluer directement une capacité d'accueil pour la garde à domicile des parents, la garde à domicile a été approximée grâce au nombre d'enfants de moins de 3 ans bénéficiaires de la prestation Cmg - garde à domicile de la PAJE.

Une hausse de la capacité théorique d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans

La Caf de La Réunion soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles. En 2021, 15 270 places étaient disponibles pour les familles (cf. graphique 2).

L'offre d'accueil du Jeune enfant est mesurée par un indicateur : la capacité théorique d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans¹ (au sens CAF). Il correspond, à un instant donné, du nombre de places disponibles pour les enfants en Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), à l'école, auprès d'assistants maternels et auprès de salariés à domicile².

Ainsi, en 2021, tous modes de garde confondus, La Réunion offrait un potentiel de 39,1 places pour 100 enfants de moins de 3 ans. Une capacité théorique bien inférieure à la moyenne nationale, avec 59,8 pour 100 enfants de moins de 3 ans, bien qu'en hausse de près de 2 points depuis 2020 et de 5,6 points depuis 2017 (cf. tableau 2).

Une offre d'accueil disparate sur le territoire

Selon les communes, la capacité théorique d'accueil se situe entre 16,7 places (Sainte-Rose) et 75,6 places (Etang-Salé) pour 100 enfants de moins de 3 ans (cf. carte 1). Dix communes sur vingt-quatre ont un taux supérieur ou égal au taux moyen du département.

Les communes ayant un taux inférieur au taux moyen sont principalement situés dans le centre et le sud-est de l'île de La Réunion: Sainte-Rose, Salazie et Cilaos sont les moins couvertes. La Possession, le Tampon et la Petite-île enregistrent des taux de couverture proches de la moyenne départementale. Seule la commune de l'Etang-Salé enregistre un taux de couverture très largement supérieur, en offrant au moins une place à près de huit enfants de moins de 3 ans sur dix (cf. carte 1).

Une offre d'accueil majoritairement collective

À la différence de la France métropolitaine (cf. tableau 2), où l'accueil chez les assistants maternels est prépondérant, à La Réunion, l'offre proposée par les EAJE est le premier contributeur avec en moyenne 18,8 places pour 100 enfants de moins de 3 ans (en progression de 3 points depuis 2017).

L'accueil par les assistants maternels arrive comme deuxième contributeur, couvrant 15,4 places pour 100 enfants. L'école maternelle est le troisième contributeur en assurant l'accueil de 3,1 places et enfin, les salariés à domicile ne participent que marginalement à cette offre globale avec un peu moins de 2 places (cf. tableau 2).

Le nombre de places offertes par l'ensemble des EAJE progresse depuis cinq ans

En 2021, les 364 EAJE implantés à La Réunion et financés par la Caf proposaient 7 334 places destinées aux enfants de moins de 6 ans, soit une hausse annuelle de +3 % (cf. tableau 3), principalement générée par les micro-crèches, avec 182 places supplémentaires (cf. graphique 3).

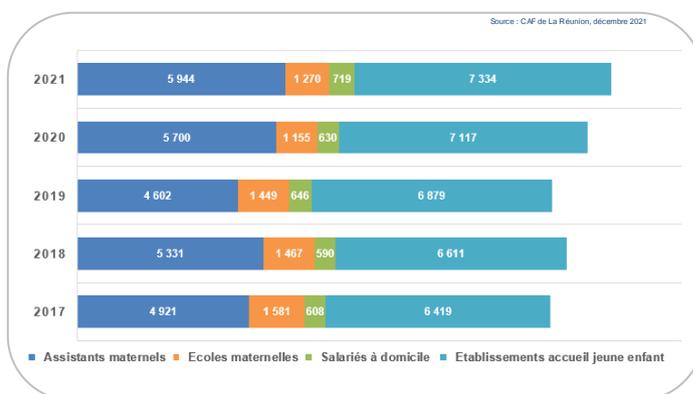
Cette hausse de places en micro-crèches peut être reliée au déploiement, durant l'année de 5 micro-crèches itinérantes, dans le cadre du projet « bébé bus itinérant » (cf. encadré 1). Cette évolution prolonge la tendance à la hausse observée au cours des cinq dernières années, le nombre de places offertes par l'accueil collectif en EAJE ayant progressé de +14,3 % (cf. graphique 2 et graphique 3).

Source : CAF de La Réunion, décembre 2021

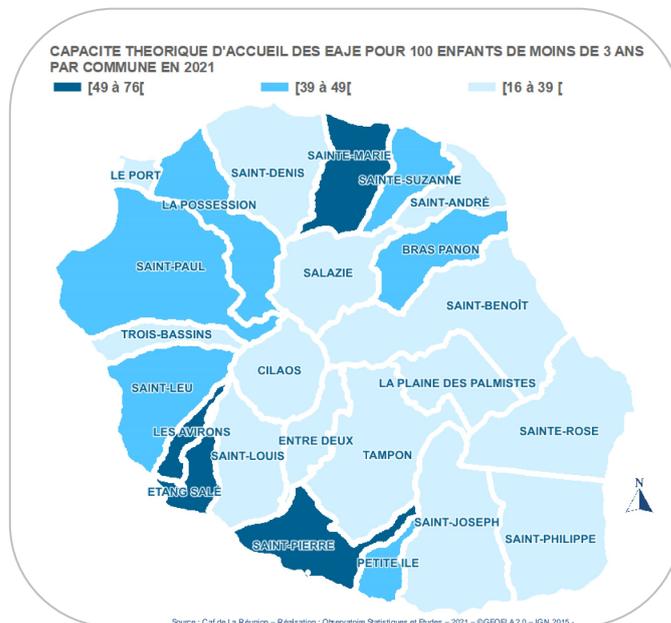
Capacité d'accueil par mode d'accueil formel (par nombre de places)	PLACES POUR 100 ENFANTS CAF DE MOINS DE 3 ANS					France entière
	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21	dec-19
Assistants maternels	12,2	13,4	11,6	14,7	15,4	33,0
Ecoles maternelles	3,9	3,6	3,5	2,8	3,1	3,8
Salariés à domicile	1,5	1,5	1,6	1,6	1,8	2,1
Etablissements accueil jeune enfant	15,9	16,6	17,4	18,3	18,8	20,9
Capacité théorique d'accueil	33,5	35,1	34,1	37,4	39,1	59,8

Sources : Caf de La Réunion, Académie de La Réunion, Conseil Général de la Réunion, Insee, Onape 2021

Tableau 2. Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans de 2017 à 2021



Graphique 2. Places d'accueil disponibles selon le mode d'accueil



Carte 1. Capacité théorique d'accueil par les EAJE

Encadré 1

En avril 2021, le Secrétaire d'Etat à l'enfance et aux familles, lançait un appel à manifestation d'intérêt (AMI) intitulé « Accueil pour tous » pour la mise en œuvre de projets permettant de démocratiser l'accès à un mode d'accueil de qualité pour les enfants issus de familles se trouvant en situation de pauvreté.

Avec le soutien de la CAF et de la Préfecture de La Réunion, l'Association BABYLAND a répondu à cet appel à projet et a été désignée lauréate en juin 2021, sur la base de son projet novateur : « le baby bus itinérant ». Une offre de service globale et désenclavée, bâtie à partir d'un réseau de 11 micro-crèches itinérantes, pour favoriser l'égalité des chances dès les premiers pas, garantir l'accès aux droits sociaux, soutenir les parents, remobiliser vers des trajectoires d'insertion sociale et professionnelle au plus près des habitants.

La Caf de La Réunion a validé sa participation à l'investissement des 10 Bébé-Bus (5 en 2022 ; 5 en 2023) permettant la création in fine de 120 places nouvelles sur notre département.

La Prestation d'accueil du jeune enfant finance la moitié des EAJE et un peu plus d'un quart des places

L'offre d'accueil proposée par les établissements financés par la Prestation d'accueil du jeune enfant³ (Paje) est majoritaire puisqu'elle représente 210 structures sur 250 (uniquement des micro-crèches), pour un total de 2 099 places (cf. tableau 3).

Le nombre de places offertes en micro-crèches connaît une progression dynamique depuis 2017, avec une croissance de + 27 %, dont +19 % en micro-crèches-Paje (cf. graphique 3).

En 2021, les 154 EAJE financés directement par la Prestation de service unique (Psu) offraient une capacité d'accueil de 5 235 places destinées aux enfants de moins de 3 ans, principalement composées de places en multi-accueil et en crèches collectives (cf. tableau 3). Le nombre de places proposées par ces deux types d'accueil a augmenté de +2,2 % entre 2020 et 2021.

Près d'un EAJE sur cinq est positionné dans un Quartier prioritaire de la ville

Sur les 364 structures d'accueil, 67 établissements sont situés dans des Quartiers prioritaires de la ville (Qpv) pour un total de 1 553 places offertes.

Plus de la moitié des places d'accueil (56 %) situées en Qpv sont offertes par les crèches collectives et les multi-accueils. Un quart des places d'accueil localisé en Qpv sont proposées par les micro-crèches (cf. graphique 4).

Plus de 900 créations nettes de places en EAJE depuis le mois de décembre 2017

En 2021, 246 places nouvelles ont été créées dont 182 places en micro-crèches et 49 places en multi-accueil (cf. tableau 4). Environ 15 % des places nouvellement créées étaient localisées dans un Qpv.

Depuis le début de la Convention d'objectif de gestion 2018-2022, 915 créations nettes de places d'accueil ont été réalisées au sein de l'ensemble des EAJE.

La majorité des créations nettes de places (63 %) durant cette période ont été effectuée en EAJE financés par la PSU, pour un total de 575 places.

Deux familles fréquentant les EAJE sur cinq sont des familles monoparentales

Le nombre de familles fréquentant les EAJE est estimé à 13 878 en 2021 (cf. tableau 3). Près de 40 % de ces familles sont monoparentales, souvent des mères célibataires avec un seul enfant et recourant très majoritairement à un EAJE financé par la Psu.

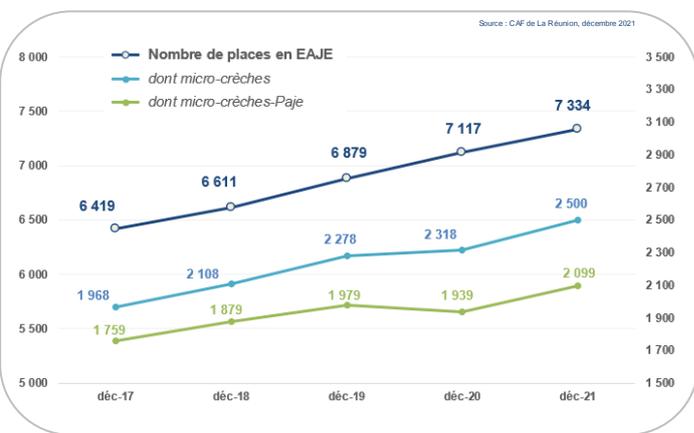
Les structures d'accueil les plus fréquentées par les familles sont les micro-crèches, multi-accueils et les crèches collectives. Ainsi, les couples sont 42 % à faire appel à une micro-crèche, contre 22 % pour les familles monoparentales. Ces dernières ayant tendance à fréquenter davantage les crèches collectives et multi-accueils (68 %) que les couples (50 %).

Au 31 décembre 2021, 187 enfants porteurs de handicap ont pu bénéficier d'un mode d'accueil. La majorité d'entre eux (69 %) ont été accueilli en établissements multi-accueils et en crèches collectives (cf. tableau 3).

Source : CAF de La Réunion, décembre 2021

Structures d'accueil	Nombre EAJE déc-2021	Nombre places déc-2021	Familles fréquentant EAJE	Enfants de moins de 6 ans	dont Enfants de moins de 3 ans	dont enfants porteurs handicap
Crèches collectives	47	2 042	3 764	4 058	3 616	62
Haltes-Garderies	2	34	86	97	85	0
Jardins d'Enfants	14	521	1 143	1 265	886	26
Multi-Accueils	50	2 191	4 090	4 508	3 955	67
Crèches Familiales	1	46	53	53	32	1
Micro-crèches	250	2 500	4 742	4 947	4 374	31
dont Micro-crèches PAJE	210	2 099	3 942	4 137	3 641	15
Total	364	7 334	13 878	14 928	12 948	187

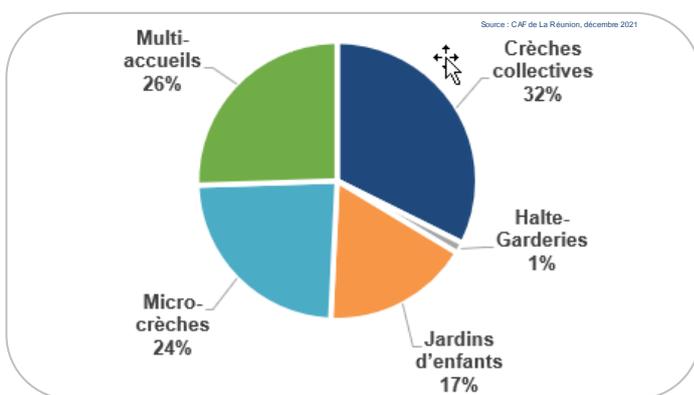
Tableau 3. Caractéristiques des structures d'accueil du jeune enfant



Graphique 3. Evolution du nombre de places offertes en EAJE depuis 5 ans

Le mode de financement des Etablissement d'accueil du jeune enfant	Nombre de places	Nombre d'EAJE
EAJE financés par la PSU, dont :	5 235	154
* EAJE autres que micro-crèches (1)	4 834	114
* Micro-crèches PSU	401	40
Micro-crèches ayant opté pour la PAJE CMG Structure	2 099	210
TOTAL	7 334	364

Tableau 4. Le mode de financement des EAJE



Graphique 4. Répartition des places en EAJE situées en Quartiers prioritaires de la ville

Période	Créations places en EAJE	Suppressions places en EAJE	Créations nettes places
2017-2018	336	144	192
2018-2019	442	174	268
2019-2020	359	121	238
2020-2021	246	29	217
2017-2021	1383	468	915

Tableau 4. nombre places créées et supprimées en EAJE depuis 2017

³ Le financement de la garde en Eaje se fait soit par la prestation de service unique (Psu) versée directement à l'établissement, soit par la Paje versée directement à la famille.

⁴ Il s'agit d'une aide au fonctionnement, versée directement au gestionnaire du mode d'accueil par la Caf et/ou la Msa. Le versement de la Psu implique notamment de se conformer au mode de tarification établi par la Cnaf pour le calcul de la facturation des familles. Le montant de la participation familiale est défini par un taux d'effort, proportionnel aux ressources du foyer et modulé en fonction du nombre d'enfants à charge.

Une augmentation du nombre de places offertes par les assistants maternels et gardes à domicile en 2021

En 2021, ce sont 1 760 assistants maternels qui ont été agréés par le Conseil Départemental de La Réunion, pour un total de 5 944 places (soit une augmentation annuelle de +4 %). Avec 719 enfants de moins de 3 ans bénéficiaires du Complément mode garde à domicile, le nombre de places de garde à domicile est en hausse en 2021 (cf. graphique 5).

Cette hausse du nombre de places dans ces modes d'accueil s'explique en grande partie par la crise sanitaire de la Covid-19 qui a motivé les familles à privilégier un mode d'accueil individuel, supposé plus sécurisé, les contacts entre enfants étant plus réduits (cf. encadré 2).

La hausse du nombre d'assistants maternels peut aussi être reliée à la forte croissance du nombre de places en Maisons d'assistantes maternelles (Mam), soit +20 % en un an. En effet, depuis 2021, la réglementation⁵, plus souple, encourage et facilite la création de ce type d'accueil: le nombre d'assistants maternels pouvant exercer dans une même Mam est désormais d'un à six professionnels (dont au maximum quatre simultanément) et le nombre d'enfants accueillis simultanément en Mam ne peut excéder vingt (dont un maximum de 16 enfants de moins de 3 ans).

Une hausse des enfants de moins de 3 ans préscolarisés, dont 96 % dans l'enseignement public

À la rentrée scolaire 2021, 1 270 enfants de moins de 3 ans ont été préscolarisés, soit environ 3 % des enfants scolarisés en classes de maternelles. Ce sont 105 places supplémentaires par rapport à 2020 qui ont été proposées par ce type d'accueil, représentant une hausse annuelle + 10 % (cf. graphique 5).

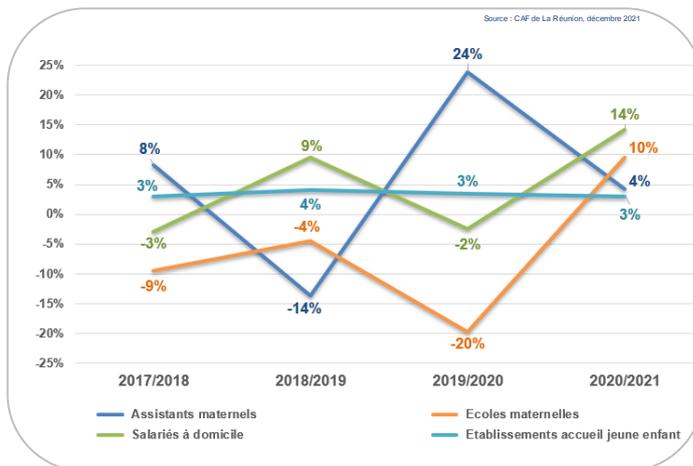
Le nombre d'enfants de moins de 3 ans scolarisés augmente dans l'enseignement public (avec 1 152 enfants, soit + 6,9%). Le taux de scolarisation des enfants de moins de 3 ans dans l'enseignement public repart ainsi à la hausse en 2021 (avec un taux de 9% contre 8,3% en 2020). Dans l'enseignement privé (sous contrat et hors contrat), le nombre d'enfants scolarisés âgés de moins de 3 ans est également en augmentation, avec 118 enfants inscrits contre 77 en 2020.

Au final, le taux global de scolarisation des enfants de moins de 3 ans (public et privé) gagne un point et atteint près de 10 % en 2021 (cf. encadré 2).

En 2021, 20 classes passerelles et 3 dispositifs passerelles (très petites sections - TPS) étaient financés par la Caf, en lien avec l'éducation nationale et les communes, pour 250 enfants accueillis.

Encadré 2

En 2021, comme en 2020, la CAF de La Réunion a continué de soutenir les établissements d'accueil de jeunes enfants impactés par les conséquences de la crise sanitaire de la Covid-19. Des structures ont été contraintes de fermer leurs portes ou réduire leur offre, notamment pendant les périodes de confinement. Au total, 127 structures ont été accompagnées dont 89 crèches-Psu, 33 micro-crèches-Paje et 5 maisons d'assistants maternels (Mam).



Graphique 5. Evolution des places d'accueil selon le mode de garde

Encadré 3

En 2021, 114 966 élèves ont fait leur rentrée dans les écoles publiques et privées de l'académie de La Réunion (90,8% dans l'enseignement public et 9,2% dans l'enseignement privé). Tous secteurs confondus, l'académie compte 300 élèves de plus (+0,3%) qu'en 2020 (après -1380 en 2020 par rapport à 2019 soit -1,2%).

38 211 élèves sont inscrits dans le préélémentaire public en 2021. La baisse des effectifs amorcée depuis 2008 en maternelle se poursuit en 2021, en raison de la scolarisation de générations moins nombreuses (celles nées entre 2016 et 2019).

Mais la tendance s'atténue par rapport aux années précédentes (-0,4% après -2,4% en 2020 et -0,9% en 2019). C'est l'âge de 3 ans qui est le plus concerné par la baisse démographique en 2021 (-205, -1,7%).

Pendant que le nombre de naissances continue à reculer, le nombre d'enfants scolarisés dès l'âge de 2 ans augmente dans l'enseignement public (+6,9% après -20,3% en 2020, -5% en 2019). La rentrée 2021 marque donc une reprise du taux de scolarisation des enfants de 2 ans dans le secteur public (9% après 8,3% en 2020, 10,8 % en 2019 et 13,2% lors du pic atteint en 2016). Dans le privé, les enfants scolarisés dès l'âge de 2 ans sont également plus nombreux qu'en 2020 (118 après 77 inscrits en 2020). Le taux global de scolarisation (public+privé) des enfants de 2 ans est de 9,9% en 2021, il gagne un point par rapport à 2020.

Source : « Les effectifs d'élèves dans l'enseignement du premier degré : constat de rentrée 2021-2022 », Note d'information DSM4 Statistiques et indicateurs de pilotage, rectorat de La Réunion , n°249, Février 2022

► Pour un savoir plus

- Cally, J.R., « [Accueil de la petite enfance et accompagnement à la parentalité en 2020: les nouvelles ambitions](#) », **Analyse et Etudes de la Caf de La Réunion**, n°21, août 2021
- Parvedy, J et Payet, F., « [Les effectifs d'élèves dans l'enseignement du premier degré : constat de rentrée 2021-2022](#) », **Note d'information DSM4 Statistiques et indicateurs de pilotage, rectorat de La Réunion** , n°249, Février 2022
- « [L'accueil du jeune enfant en 2021](#) », **Rapport Observatoire Nationale de la Petite Enfance**, Edition 2021